



1^{ère} édition

Brocante Musicale

21 septembre 2024

Place Jeanne Hachette 60000 BEAUVAIS

BULLETIN INSCRIPTION Personne Morale – Marchand Professionnel

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Agissant pour la société/ Association.....

Adresse.....

Code postal & Ville.....

Téléphone.....

Email.....@.....

N° carte d'identité.....

Délivrée par, le/...../.....

SIRET.....

Immatriculation du véhicule.....

Produits principaux proposés :.....

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L310-2 du Code de commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal)

Demande la réservation de Mètres linéaires

Fait à, le ... / ... / 20.....

Signature

REGLEMENT

Article 1 – La Brocante Musicale Broc’n Music est ouverte aux professionnels et particuliers et se déroulera sur la Place Jeanne Hachette de BEAUVAIS 60000.

Article 2 – La date de la Brocante est le Samedi 21 septembre 2024, de 10h00 à 18h00. Chaque exposant devra être muni d’une pièce d’identité ou d’une carte professionnelle afin de pouvoir remplir le cahier d’enregistrement.

Article 3 – La vente de boissons et la restauration sont interdites, et sont réservées uniquement à l’organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS

Article 4 – L’accès au stand en véhicule (voiture ou camionnette) est possible de 7h00 à 10h00. Pour des raisons sécurité, les véhicules ne seront pas autorisés sur la place de 10h00 à 18h00. Les véhicules devront donc être sortis du périmètre AVANT 10h00 impérativement et ne seront autorisés à rentrer sur la place qu’APRES 18h00.

Article 5 – L’organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS est le seul à pouvoir autoriser ou non un emplacement. L’inscription étant obligatoire, aucune autorisation ne sera délivrée le jour même. L’emplacement sera attribué par l’organisateur et ne donnera lieu à aucune discussion.

Article 6 – L’emplacement est délivré à titre gratuit – A noter qu’il vous est possible d’effectuer un don à l’organisateur (Rotary Club Beauvais NewBees) et qu’à partir de 15€ l’organisateur peut fournir un CERFA qui vous garantit une remise de 66% de cette somme sur les impôts sur le revenu.

Article 8 – L’emplacement sera libéré au plus tard à 18h30, nettoyé avec obligation de ne laisser aucun détrit, carton ou autre.

Article 9 – Chaque exposant apporte son propre matériel (établi, tréteau, table, chaise...)

Article 10 – Noter ci-dessous les demandes particulières liées à la réservation d’un emplacement (toute demande particulière n’étant pas sujette à une acceptation obligatoire)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autorisation accordée le :

Le Président du Rotary Club NewBees de BEAUVAIS

C.T.T.H. Rue Pinçonlieu 60000 Beauvais

Mail : contact@rotarynewbees.org tel : 07 52 02 51 09